



Communiqué presse du COCETA

Fermeture temporaire de Nantes-Atlantique

Enfin une bonne nouvelle !!

La DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), organisme officiel de l'état, a envoyé le 29 août 2018 un courrier aux communes riveraines de l'aéroport de Nantes-Atlantique, pour annoncer une hausse de trafic de + 8 % en 2018, de + 4,5 % en 2019 et + 2,9 % en 2020.

Sachant que le trafic réel cette année au 30 juillet est de + 15 %, pour respecter la décision de la DGAC, l'aéroport de Nantes -Atlantique devra fermer ses portes les deux derniers mois de cette année, pour 2019 deux mois et demi et en 2020 trois mois (sur une base de hausse de trafic de + 13%/an, moyenne sur les dix dernières années) !!

Il s'agit d'une première étape dans la protection des populations subissant les nuisances du trafic aérien, néanmoins, elle reste temporaire.

Aussi, Le COCETA regrette que ce choix se porte sur les derniers mois de l'année.

Nous allons nous battre pour démontrer qu'il ne résout pas les problèmes de nuisances sonores, qui sont au maximum durant les mois d'été : les habitations à proximité de l'aéroport étant en grande majorité pavillonnaires, les habitants les subissent de plein fouet et ne peuvent profiter de leurs jardins. Les vols de nuit, après les vagues de chaleurs que nous subissons ces derniers étés, empêchent la population de dormir les fenêtres ouvertes.

L'autre vertu d'une fermeture de l'aéroport l'été, serait d'améliorer considérablement la nidification des oiseaux sur la réserve du lac de Grand Lieu, 2^{ème} réserve ornithologique de France, 1^{er} lac de plaine d'Europe.

Nous allons nous battre pour démontrer qu'il serait plus judicieux de fermer les mois d'été. Les habitations à proximité de l'aéroport étant en grande majorité pavillonnaire, cela permettrait à ces habitants de profiter de leurs jardins et surtout, après les vagues de chaleur que nous subissons ces derniers étés, de permettre à cette population de pouvoir dormir les fenêtres ouvertes sans les nuisances. L'autre vertu de cette période, elle permettrait d'améliorer considérablement la nidification des oiseaux sur la réserve du lac de Grand Lieu, 2^{ème} réserve ornithologique de France, 1^{er} lac de plaine d'Europe.

Refusant de croire que le gouvernement de M. Edouard Philippe a demandé à ses services de manipuler, tronquer les chiffres...

Refusant de croire que les fonctionnaires de la DGAC manipulent également et tronquent les chiffres en connaissance de cause (+15 % de hausse de trafic au 30 juillet 2018).

Refusant de croire que des fonctionnaires de l'état puissent mentir à ces administrés, nous restons dans l'attente de l'annonce officielle de la fermeture temporaire de Nantes-Atlantique.

Le COCETA

Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien - www.coceta.org